



EPALINGES

PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL N° 2/2010

**Concerne : acquisition d'un véhicule articulé pour le Service communal des travaux
– Demande d'un crédit d'achat**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, la Municipalité a l'honneur de soumettre, à votre approbation, une demande d'un crédit d'un montant de CHF 156'500.- (cent cinquante-six mille cinq cents francs), en vue de l'acquisition d'un véhicule articulé pour le Service communal des travaux.

1. Préambule

Le développement démographique de notre commune, depuis de nombreuses décennies, a nécessité, pour la sécurité, la construction de nombreux trottoirs. Nous avons pratiquement doublé les tronçons et les kilomètres de ceux-ci.

A ce jour, nous ne bénéficions pas de moyens mécaniques efficaces pour le nettoyage et le balayage de ces infrastructures piétonnières.

Raisons pour lesquelles nous vous proposons l'acquisition d'un véhicule articulé, polyvalent et très maniable, avec un court rayon de braquage, ceci grâce à une articulation centrale.

D'une motricité optimale avec ces quatre roues motrices permanentes, sa largeur de travail de 1.40 m. lui permet d'assurer le nettoyage sur les sites les plus variés et les moins accessibles, ceci durant toute l'année.

Maniable, silencieux et respectueux de l'environnement, ce véhicule est idéal pour l'entretien des trottoirs, des places publiques, des places de jeux et des passages en sous-sol, à l'exemple du métro.

Polyvalent et utilisable durant toute l'année

En été, il sera équipé de deux brosses circulaires qui tournent en sens opposé et sont modulables en écartement (de 1.40 m. à 2.10 m.). Un système d'arrosage, situé sur les brosses, évite efficacement le dégagement de poussières.

Un système d'aspiration lui permet de récolter, dans le bac situé à l'arrière, tous les résidus de balayage.

En hiver, ce véhicule sera équipé d'une lame à neige, ainsi que d'une saleuse.

La cabine panoramique, confortable et chauffée, offre une visibilité directe sur les outils de travail.

2. Nouveau véhicule

La Municipalité et les responsables du Service des travaux étudient actuellement plusieurs offres de marques différentes. Pour la rédaction du présent préavis, elle s'est basée sur la marque "Holder" (garantie 2 ans).

3. Coût

Prix de base du véhicule		CHF	89'600.00
<i>Plus-value pour :</i>			
Balayeuse aspirante "Holder", avec brosses articulées, système de montage hydraulique, système d'aspiration avec container à l'arrière, réserve d'eau		CHF	<u>63'580.00</u>
		CHF	153'180.00
Rabais – 5%	./.	CHF	<u>7'659.00</u>
		CHF	145'521.00
TVA 7.6%		CHF	<u>11'059.60</u>
Prix avec TVA		CHF	156'580.60
Arrêté net à		CHF	156'000.00
			=====

4. Frais d'utilisation

L'achat de ce véhicule ne nécessite pas l'engagement de personnel supplémentaire.

Les frais d'utilisation courants, pour ce type d'engin (benzine, brosses et divers), sont estimés à CHF 2'500.00.

5. Conclusions

Compte tenu de ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à prendre les décisions suivantes :

- vu le préavis de la Municipalité n° 2 du 18 janvier 2010,
- étant donné le rapport de la Commission des finances,
- entendu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. **d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 156'500.- (cent cinquante-six mille cinq cents francs) pour l'acquisition d'un véhicule articulé pour le Service communal des travaux;**
2. **d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt, aux meilleures conditions, auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement;**
3. **d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.**

Epalinges, le 18 janvier 2010

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Vice-Président :

Le Secrétaire :

Daniel Christen

Alexandre Good

Annexe : illustration du type de véhicule souhaité

Représentant municipal délégué : M. Daniel Christen